



**4^{ème} Conférence mondiale des Présidents de Parlement
Siège de l'ONU New York
31 août – 2 septembre 2015**

DEBAT GENERAL :
**Mettre la Démocratie au Service de la Paix
et du
Développement Durable :**
Construire un Monde Tel Que le Veut le Peuple.

**INTERVENTION DE SEM RAKOTOMAMONJY Jean
Max, *Président de l'Assemblée Nationale de
Madagascar***

**Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de la délégation de Madagascar, donc du Peuple Malgache, qui vous adresse à Tous et à Toutes ses respectueuses et fraternelles salutations, je vous remercie de m'avoir accordé l'insigne honneur de pouvoir partager quelques réflexions sur l'objet de notre débat général d'aujourd'hui : **« Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple ».**

Le Monde actuel est caractérisé, essentiellement, au niveau local, régional et international, par :

- La persistance de la pauvreté, source d'insécurité, d'instabilité, de violences et de migrations involontaires ;
- l'augmentation de la pression sur l'environnement ;
- La montée des exclusions et de l'intolérance.

La démocratie, synonyme

1-de prise en compte de la volonté de tout un chacun, sans exclusion, à prendre part à la conception des grandes décisions qui concerne le Peuple, et visant, de façon ultime, son épanouissement et son bien être,

2-de promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance, et donc, d'un monde plus juste;

constitue, indéniablement la meilleure réponse à ces différents défis.

Les élections en général, ainsi que le parlement, en particulier, sont les instruments fondamentaux symbolisant l'exercice effectif de ce pouvoir par le Peuple.

A Madagascar, après les élections présidentielles et législatives de 2013, nous eûmes l'opportunité d'organiser et de réaliser les élections communales le 31 juillet 2015, qui se sont déroulées sans incidents majeurs.

Dans notre cas , le parlement prend ses responsabilités, entre autres, à travers le vote de projet ou proposition de loi. Parmi ceux adoptés ces derniers mois nous citerons notamment les textes relatifs:

- au respect des droits des citoyens, notamment ceux porteurs de handicap.
- à la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- à la relance économique, à travers, entre autres, le développement des infrastructures, la facilitation des investissements et la promotion de l'économie numérique ;

De plus, des textes en matière de promotion de l'approche genre, en particulier et de l'inclusion sociale des citoyens les plus vulnérables, en général, sont en préparation.

Au niveau international, nous sommes convaincus que la diplomatie parlementaire a un rôle clé réel à jouer:

- Dans la limitation et la mitigation du changement climatique;
- Dans l'intégration du système productif et des stratégies de croissance

- Dans l'éradication des tensions, qu'elles soient générées par des facteurs d'ordre politique, économique, ou social, et qui sont, généralement, les sources de conflits et d'instabilité,
- Enfin, et de façon plus générale, dans la promotion et la mise en œuvre des dix-sept objectifs globaux de développement durable.

A ce propos, nous tenons à souligner, qu'afin de s'assurer que le succès soit, en 2030, au rendez-vous, les ODDs et le programme de développement de l'Après 2015, auxquels souscrit Madagascar, doivent être accompagnés, tant au niveau national qu'international,

- d'une réelle volonté politique,
- d'une ouverture d'esprit sur la société civile et le secteur privé,
- d'une profonde responsabilité sociale,
- et d'un souci, sans précédent, d'optimisation, dans l'espace comme dans le temps, de l'allocation des ressources financières, humaines et matérielles.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Le parlementaire, dans le Monde d'aujourd'hui, en cette période charnière même où de grandes décisions qui engagent le futur de l'humanité sont en train d'être prises, se doit d'être un puissant catalyseur humainement et environnementalement : Bref un véritable responsable du développement.

Il s'agit en effet, pour lui, de contribuer à créer une dynamique de croissance durable inclusive, pacifique, intégrée et verte, de façon à réduire

définitivement les inégalités, tant à l'intérieur d'une même nation, qu'entre les nations.

Pour terminer, Excellences, Mesdames et Messieurs, la délégation de Madagascar résume comme suit sa position : travailler pour la démocratie et la paix civile favorise le développement durable dans un monde tel que le veut le peuple, un monde caractérisé par des niveaux de développement plus équilibrés et plus justes.

En promouvant la démocratie, la paix, et le développement durable , le parlementaire se doit de devenir l'instrument fondamental d'une véritable mutation planétaire, mutation qui aboutirait à la construction d'un nouveau visage du monde, débarrassé de toute forme d'exclusion, reflétant le renforcement de la coopération internationale, et replaçant le peuple, au cœur même de la préoccupation des dirigeants.

Nous vous remercions de votre aimable attention.